



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/GCSS.VIII/1
3 novembre 2003

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Huitième session extraordinaire/Forum ministériel mondial sur l'environnement
Jeju, 29-31 mars 2004

Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire*

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE¹

1. Ouverture de la session.
2. Organisation de la session :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
3. Vérification des pouvoirs.
4. Evaluation, suivi et alerte rapide concernant l'état de l'environnement.
5. Résultats des réunions intergouvernementales présentant un intérêt pour le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement.
6. Suivi du Sommet mondial pour le développement durable : contribution du Programme des Nations Unies pour l'environnement à la prochaine session de la Commission du développement durable.

* UNEP/GCSS.VII/1

¹ Adopté par la vingt-deuxième session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement dans la décision 22/24 du 7 février 2003.

7. Gouvernance internationale en matière d'environnement : la mise en œuvre des décisions de la septième session extraordinaire du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement et du Sommet mondial pour le développement durable sur le rapport du Groupe intergouvernemental de ministres ou de leurs représentants chargé de se pencher sur la gouvernance internationale en matière d'environnement.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport.
10. Clôture de la session.
